D2026-11-9-5

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

Séance du **Mardi 10 Novembre 2026 à 18h00**

L'an deux mille vingt-six, le dix novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le quatre novembre deux mille vingt-six.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaires ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le quatre novembre deux mille vingt-six.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du même code.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20261110-D2026-11-9-5-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/11/2026
Publication : 23/11/2026

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :
4 novembre 2026

Effectif du Conseil Communautaire : **55**
Nombre de membres présents : **41**
Nombre de membres ayant donné pouvoir : **2**
Nombre de membres excusés : **3**
Nombre de membres absents : **3**

Objet : Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) - Convention relative à la mise à disposition d'une application cartographique des fournisseurs de la restauration hors domicile

En raison de la décision du tribunal administratif de Caen ayant invalidé les élections municipales de la commune de Valdallière et entraîné la fin du mandat des conseillers municipaux de cette commune à compter du 28 juillet 2026, le Conseil Communautaire est appelé à se réunir avec **49 conseillers titulaires** pour cette séance.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Valérie CATHERINE					X
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Pierrette MAURICE			M. Sylvain DELANGE		
Mme Sandrine PARISY	X				
M. Hervé PONDEMER	X				
LA VILLETTE					
M. Arnaud BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jérémy MORU	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
Mme Vanessa LARCHER	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
Mme Isabelle PAUTRET	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Anthony LEROYER	X				
NOUES-DE-SIENNE					
M. Christophe ENGUEHARD				X	
Mme Noémie ESNOULT	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
M. Sylvain LEROYER	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
Mme Anita GUILLOUET	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Catherine BROCHET	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Edward LAIGNEL	X				
Mme Sandrine LEPETIT	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. James LOUVET	X				
Mme Cécile RAULD	X				
Mme Caroline TORTORICI			M. Régis DELIQUAIRE		
M. Frédéric TREFEU	X				
VIRE NORMANDIE					
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Eddy COUTARD				X	
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS				X	
Mme Maryse DUVAUX	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Marie-Line GUEDJ	X				
M. Sébastien LEBRUN	X				
M. Michel LELARGE	X				
Mme Hélène LEPRINCE	X				
M. Patrice MARCHAND	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Valérie OLLIVIER	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Régis PICOT					X
M. Alexandre PORÉE	X				
Mme Martine ROBBES	X				
M. Jacques SALLARD					X
TOTAL	41	0	2	3	3
Nombre de Membres en exercice	55				
Nombre de conseillers présents	41				
Quorum	28				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	43				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Mme Sandrine LEPETIT, référente du Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT), donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Dans le cadre du déploiement du Programme Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) et en cohérence avec les objectifs nationaux de transition alimentaire (notamment la loi EGAlim), l'Intercom de la Vire au Noireau s'engage activement pour structurer et valoriser l'approvisionnement de proximité de la Restauration Hors Domicile (RHD).

Dans ce cadre, il est proposé de s'associer à la Région Normandie pour donner une plus grande visibilité aux producteurs en capacité de fournir la restauration hors domicile par la diffusion d'une application cartographique réalisée par la Région Normandie.

Cette cartographie permettra de recenser et de centraliser les informations disponibles sur ces producteurs et d'en faciliter la diffusion auprès des acheteurs de la restauration hors domicile. La présente convention a pour objectifs de fixer :

- Les conditions techniques d'accès et d'utilisation de l'application cartographique.
- Les modalités de mise à jour des données relatives aux fournisseurs de la RHD.
- Les engagements respectifs de chaque partie en matière de propriété intellectuelle, de protection des données (Règlement Général sur la Protection des Données) et de communication.

Ainsi, suivant les avis favorables du groupe de travail « Transition Energétique et Agriculture » réuni le 11 septembre 2026 et du Bureau Communautaire réuni le 7 octobre 2026, il est proposé au Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **d'approuver** les termes de la convention relative à la mise à disposition de l'application cartographique des fournisseurs de la restauration hors domicile (RHD) avec la Région Normandie, dont le projet est joint en annexe ;
- **d'autoriser** Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	**43**	Contre :	**0**	Abstentions :	**0**
☐ **Adopté à la majorité**		☒ **Adopté à l'unanimité**		☐ **Non adopté**	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Secrétaire de séance

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

Acte administratif publié sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau https://www.vireaunoireau.fr/ rubrique « actes administratifs », le : 23 NOV. 2026